

N° D'ORDRE : 2019-050

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
En exercice : 29

Présents : 23

Pouvoirs : 06

Excusé : 00

Absents : 00

Qui ont pris part
à la délibération : 29

Date de convocation : 19 Mars 2019

SEANCE DU 25 MARS 2019

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise – M. HOEHN Gérard - Mme ROURE Simone - M. MARIN Michel – M. BLANC Romain (arrivé à 19h12, participe à compter du point n°15) – M. LHOMME Bernard - M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy - M. VENTRE Jean-Claude - Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian - Mme ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure - Mme MATHIVET Séverine - M. GRAZIANI Frédéric - Mme ARGENTO Katia - M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul - M. CORNU François - M. LANFANT Max.

Pouvoirs : Mme GIOVANNELLI Marie-France à Mme MONTAGNE Françoise - Mme DEFAUX Catherine à M. MARIN Michel - Mme DEMIERRE Colette à M. HOEHN Gérard - Mme BALS Fabienne à M. BOUVIER Rémy - Mme LABROUSSE Sylvie à Mme ROUSSEAU Brigitte – Mme LEVY Séveryn à M. PAPINIO Raoul.

Absents :

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

15 - VOTE DES SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

M. LES AUTRES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la liste des subventions versées dans le cadre du vote du budget primitif de la commune pour l'année 2019 :

Nom de l'organisme bénéficiaire	BP 2019
ANFEM	150,00 €
AMICALE ANCIENS ELEVES DES ECOLE DE MECANICIENS	150,00 €
AMICALE DONNEURS DE SANG	800,00 €
AMIS DE LA MAQUETTE MANDRENNE	1 250,00 €
AMIS DE LA NATURE UNION TOURISTIQUE	200,00 €
AMMAC	100,00 €

ANSM ASSOCIATION NAUTIQUE ST MANDRIER	500,00 €
ARTS DE LA PRESQ'ILE	200,00 €
ASS COMITE OEUVRES SOCIALES DU	5 000,00 €
ASS PROTECTION ENVIRONNEMENT	100,00 €
ASS SPORTIVE L CLEMENT	550,00 €
ASSM FOOTBALL VETERANS	400,00 €
ASSOC DES BRAVADEURS	1 000,00 €
ATELIER PROVENCAL	700,00 €
BOULOMANES CREUX ST GEORGES	4 000,00 €
BRUISSEMENTS VILLAGE CAP SOLEIL	400,00 €
CENTRE NAUTIQUE	6 350,00 €
CENTRE PLONGEE ST MANDRIER	7 400,00 €
ECOLE DANSE PRESQU UNE ETOILE	1 000,00 €
ECOLE DE DANSE	2 000,00 €
FEDERATION CAVALAS	1 000,00 €
FOOTBALL USSM SECTION	22 000,00 €
FOYER COOPERATIF SOCIO EDUCAT	300,00 €
GYMNASTIQUE VOLONT FEMININE	1 300,00 €
JUDO AIKIDO CLUB	4 500,00 €
LA BOULE MANDREENNE	500,00 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	200,00 €
MEDAILLES MILITAIRES	170,00 €
PREVENTION ROUTIERE	150,00 €
RACINES MANDREENNES	800,00 €
SEASIDE COUNTRY	200,00 €
STE CHASSE LA RENARDE	470,00 €
STE DES FRANCS JOUEURS	5 000,00 €
TAHITI ORI	500,00 €
TENNIS CLUB	500,00 €

USSM RUGBY	14 200,00 €
VIVONS ENSEMBLE	24 000,00 €
LA RESPELIDO	100,00 €
DDEN	100,00 €
ARCHE DU MONT SALVA	1 900,00 €
TOTAL	206 440,00 €

Avant de procéder au vote, Monsieur le Maire indique que Messieurs LHOMME et KHULMANN ne prennent pas part au vote.

Ainsi, Monsieur le Maire demande à Messieurs LHOMME et KHULMANN de sortir de la salle du Conseil Municipal ; lesquels la réintégreront après que le Conseil se sera prononcé sur ce point.

Après avoir donnée toutes précisions utiles, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir voter lesdites subventions aux associations conformément au tableau ci-dessus.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2311-7 ;
- VU la liste précitée ;

DECIDE PAR 25 POUR et 2 ABSTENTIONS (MM. MARIN, COIFFIER)

- D'approuver la présente liste des subventions versées aux associations pour l'année 2019.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 27 mars 2019, pour extrait conforme.

**Signé : Le
Maire**

Gilles VINCENT